

CONDITIONS DE TRAVAIL

Séries technologiques, dédoublements et projet Chatel

Étrangement, il est devenu indécent d'aborder la question des conditions de travail des professeurs. Soyons indécents. Leur dégradation témoigne de l'état de notre école. La considération que l'on a des professeurs suppose celle que l'on a des élèves. Ce qu'ils subissent, de longue date maintenant, c'est un incessant chantage sous-entendant qu'ils ne travaillent pas assez et mal. On les veut missionnaires. Ils doivent donc peuvent toujours travailler davantage. Les seuls bons professeurs, exceptions nécessaires à la culpabilisation des autres, sont ceux qui « expérimentent », ceux dont on louera les « pratiques » et, surtout, le dévouement. Il y aurait bien de la mesquinerie à poser des conditions. Notre discipline n'y échappe pas. Le dernier projet en date, concernant des interventions de philosophie à l'intérieur d'heures qui ne le sont pas, implique des heures supplémentaires. Aux heures devraient donc s'ajouter les heures, aux classes les classes, sur fond d'une suppression des dédoublements qui ajoutera plus encore de classes aux professeurs, sans compter la difficulté considérablement accrue de leur travail.

Plus généralement, il est une manière aussi généreuse qu'utopique d'envisager ce qu'on présente comme progrès de notre discipline au lycée, effet sans doute d'une ignorance, qui n'est en rien une excuse : ignorance des conditions réelles d'enseignement, de ce que sont les élèves¹, de ce dont ils ont d'abord besoin, de ce qu'est le travail des professeurs. Il est assurément délicieux de se donner à soi-même le spectacle de sa générosité. Qu'attendent donc les professeurs de philosophie pour aller enseigner en Sixième ? Ou au moins en Seconde, à l'âge, nous dit-on, d'une « candeur » si propice à la philosophie ? De loin, on ose tout, quitte à retrouver le vieil argument d'un âge naturel de la philosophie². L'on s'admire sans doute d'une telle audace quand les autres là-bas sont si frileux, si médiocres, certainement réactionnaires.

En attendant, le ministère, dans le droit fil d'une réforme du lycée qui multiplie les tâches et les rôles des professeurs, explique qu'ils devront s'habituer à avoir un emploi du temps sur cinq jours et davantage étalé dans la journée³. Bien sûr il s'agit de lutter contre les inégalités, et bien sûr cela ne coûte rien. On remerciera les professeurs pour leur dévouement. Le devoir pédagogique est aux ministères sans budget le plus complaisant des secours. À cet étalement du même temps de service, il faudra ajouter les heures supplémentaires, qui seules d'ailleurs témoigneront d'un réel engagement⁴. Mais autant qu'il le pourra, un professeur confronté à un tel émiettement de son temps ne fera que ses heures obligatoires, qu'il fera mal.

¹ [...] par exemple qu'un monde sépare la Seconde de la Terminale

² Nous citerions volontiers l'auteur de cette psychologie sauvage de l'adolescence, mais le propos est tellement représentatif d'autres déclarations qu'il a valeur d'emblème.

³ http://www.appep.net/actu/Projet_Chatel-Rencontre_MEN-APPEP.pdf

⁴ [...] et vous feront bien voir de votre administration lors des entretiens d'évaluation à venir.

La démocratisation a été l'alibi de bien des ministères. Un professeur, chacun le sait, ne travaille pas plus de 18 ou 15 heures. Dans les projets de certains partis politiques il y a l'allongement de neuf heures du temps de présence dans les établissements. Étonnante constance dans l'ignorance et le mépris du travail des professeurs, ignorance aussi du travail même qu'exige la classe.

C'est ce même émiettement des heures et des classes que notre pétition contre la suppression des dédoublements met aussi en évidence.

Sauf à penser qu'elle est sociologiquement déterminée, on peut trouver curieuse cette bonne volonté qui s'obsède d'envoyer les professeurs de philosophie de la Sixième à la Terminale, mais ne s'émeut pas que les élèves qui en ont le plus besoin, le plus souvent filles et fils des plus défavorisés, perdent des conditions d'enseignement vieilles de 16 ans, contre tout bon sens. Certes, concernant les classes technologiques, la question des horaires n'est pas la seule. Mais la suppression des dédoublements n'entraînera qu'une chose : la souffrance ou le sentiment d'impuissance, d'inutilité, des professeurs, jusqu'à l'idée qui verra jour qu'il vaudrait mieux se retirer de ces filières. Le beau roman de l'autonomie, celui d'une harmonie empiriquement établie, sélection utilitaire des horaires, au sein, dit-on, des conseils pédagogiques, éliminera les plus faibles. Pendant ce temps, il y aura bien quelque progressiste de salon pour réclamer d'abord l'extension de la philosophie dans les lycées professionnels, sans en fixer aucunement les conditions, ni même savoir si c'est ce dont ces élèves ont vraiment et d'abord besoin.

Quant au projet de notre ministre, le décalage est grand entre l'effet d'annonce et ce qu'il propose. Il ne peut masquer la misère à venir de l'enseignement de la philosophie dans les classes technologiques, l'heure perdue en S ou les incertitudes sur l'avenir d'une filière littéraire. Si des collègues veulent ainsi intervenir, si le projet est et reste ce qu'il dit être, rien ne saurait interdire à un professeur d'ajouter à son travail, à ses cinq à neuf classes bientôt, des interventions. Il n'y perdra pas son âme. Aucune transsubstantiation, pour peu que les programmes, comme s'y engage le ministre, soient adaptés. Voyageur, Représentant, Placier, de la philosophie, il pourra peut-être séduire mais guère l'enseigner. Pourquoi pas ? Quelque doute qu'on pourrait avoir sur l'intérêt de cette présence parcellaire, la question n'est pas là, autant qu'il s'agit de volontariat. Reste ce qu'on peut craindre de son statut d'expérimentation⁵. On lira nos textes.

En attendant, de plus en plus de vacataires ou de contractuels sont engagés pour enseigner la philosophie, souvent guère plus qu'intervenants, toujours intermittents.

Simon PERRIER
Président de l'APPEP
10 Décembre 2010

⁵ Nous avons soumis au ministère, lors de notre rencontre du 26/11/2010, une circulaire qui n'a rien de rassurant, par l'état d'esprit dont elle témoigne. Voici ce qu'elle préconise pour les TZR : « Leur affectation pour effectuer des remplacements dans des disciplines connexes ne peut qu'être encouragée. » <http://www.education.gouv.fr/cid53540/menh1023436n.html>